

Transquestionné par M. Bossé, procureur des accusés :—

Je voulais garder les locomotives dans la remise. Une autre locomotive appartenant, je crois, à la Compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennébec, était dans la même remise, en arrière de l'une des deux locomotives plus haut mentionnées et ne pouvait pas être sortie, si ce n'est en sortant l'une des deux locomotives qui ont été reculées.

La raison pour laquelle je ne voulais pas que ces locomotives fussent reculées était que j'avais reçu instruction de l'huissier de ne pas permettre qu'elles fussent reculées sans un ordre régulier. *Dans la matinée j'avais reçu une lettre de M. Sénécal déclarant que la bâtisse appartenait au chemin de fer de Lévis et Kennébec, que je n'avais pas droit de garder les locomotives là et m'offrant une voie latérale pour les y placer.* Depuis ce jour là les locomotives ont été sur la voie latérale où elles ont été placées, mais je ne sais pas si on y a touché ou non. Outre ce que j'ai rapporté qui m'a été dit par Louis Samson, je n'ai en aucune autre manière été menacé par aucune autre personne présente.

En réponse à la cour :—

Le nombre de personnes présentes là en cette occasion était suffisant pour inspirer de la crainte à une personne d'un tempérament ordinaire ; je crus qu'il me serait fait du mal si je faisais résistance.

En réponse à M. Bossé :—

Je crois que quelques-un des hommes qui étaient là étaient à l'emploi de M. Sénécal et que d'autres ne l'étaient